Nations Unies S/2002/487



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 avril 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 26 avril 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1404 (2002) adoptée par le Conseil de sécurité le 18 avril 2002, par laquelle le mandat de l'Instance de surveillance établie en application de sa résolution 1295 (2000) a été prorogé pour une nouvelle période de six mois, qui se terminera le 19 octobre 2002. Au paragraphe 6 de cette résolution, le Conseil m'a prié de nommer quatre experts à l'Instance de surveillance, en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola.

En conséquence, et après avoir consulté le Comité, je vous informe que j'ai nommé les quatre experts ci-après :

1. Mme Christine Gordon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
2. S. E. M. Juan Larraín (Chili);
3. M. Ismaila Seck (Sénégal);
4. M. Wilson Chisala Kalumba (Zambie).

J'ai également demandé à S. E. M. Juan Larraín (Chili) de continuer à présider l'Instance de surveillance.

(*Signé*) Kofi **Annan**

02-35653 (F) 260402 260402